



Bike & Belong – Informations pour les entraîneuses

Qu'est-ce que les cours Bike & Belong (B&B) ?

Notre offre B&B est composée de cours de vélo de notre composition et d'un programme type (ballades en vélo, ateliers, évènements.)

Combien de temps durent les cours B&B ?

La période de cours dure en principe 8 semaines.

A quelle fréquence ont lieu les cours B&B ?

Les cours ont lieu une fois par semaine, à un créneau particulier pendant 2 heures.

Où ont lieu les cours B&B ?

Les cours ont lieu dans différents lieux de la ville. Dans certaines villes il y a des emplacements bien particuliers, tu peux te renseigner si nécessaire.

De quelles connaissances préalables ai-je besoin en tant qu'entraîneuse ?

Tu n'as pas besoin de connaissances préalables... nous nous réjouissons simplement si tu es motivée et de bonne humeur avec nous!

Est-ce que je vais être préparée pour être entraîneuse?

Oui pour la préparation nous avons un atelier spécial "Entraînement de l'entraîneuse".

Les cours sont-ils juste pour les femmes? (qu'en est-t'il des enfants/hommes) ?

Oui, le cours est seulement destiné aux femmes. Nous mettons à disposition une garde d'enfants pendant le cours, toutefois les hommes ne peuvent pas y assister.



Bike & Belong – Informations pour les entraîneuses

Est-ce que Bike Bridge est une école de vélo officielle ?

Nous ne sommes pas une école de vélo avec des professionnels. Bike Bridge est une association à but non lucratif et nous souhaitons renforcer le vivre-ensemble et la mobilité aussi bien que le pouvoir d'action des femmes.

Combien de Femmes vont dans ce cours ?

Il y a entre 10 et 12 Participantes et 8-10 entraîneuses dans les cours B&B.

Dois-je apporter quelque chose à l'entraînement ?

Tu ne dois rien apporter. Nous amenons tout le matériel d'entraînement et les boissons et goûters quand c'est nécessaire.

Est-ce que je peux/dois participer au programme cadre ?

Nous nous réjouissons si tu as envie de participer au programme cadre, et souhaitons nous soutenir tous avec celui-ci. Mais cela reste une possibilité, pas une obligation.

Est-ce que je vais recevoir une attestation pour cet engagement bénévole ?

Nous vous fournissons volontiers une attestation. Il faut par contre la demander à la fin à la coordinatrice des cours.

Est-ce que j'ai besoin de connaissances préalables pour aider à la garde d'enfants ?

Pour la garde d'enfants, il s'agit de jouer avec eux et de faire attention à eux. Ce serait donc mieux d'avoir une expérience avec les enfants et un intérêt pour cela, mais tu n'as pas besoin d'une formation particulière. Auparavant tu devrais par contre nous déposer ton casier judiciaire. Tu recevras pour cela une dispense des frais.